

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft 21

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 21

Lausanne, le 3 octobre 1879.

XXIV^e Année.

SOMMAIRE. — Rassemblement de la I^{re} Division, p. 465.

ARMES SPÉCIALES. — Rassemblement de la I^{re} Division, p. 481. — Nouvelles et chronique, p. 496.

RASSEMBLEMENT DE LA I^{re} DIVISION

Le Rassemblement est terminé, et, nous pouvons ajouter, fort bien terminé, par des manœuvres d'ensemble et par une inspection avec défilé qui ont laissé peu à désirer et qui ont hautement témoigné des excellentes aptitudes militaires de cette division et de tous ses états-majors. En attendant de présenter quelques réflexions et remarques à l'occasion de cette intéressante réunion de troupes, nous continuerons à enregistrer d'une manière aussi complète que possible les principaux documents qui le concernent, ainsi que divers renseignements empruntés aux journaux de Lausanne et de Genève :

ORDRE DE DIVISION N° 14. — *Transfert du quartier-général à Echallens. — Changement de cantonnements. — Rapport de Division. — Officiers étrangers. — Mutations.*

Quartier-général de la Division.

A dater du 14 septembre et jusqu'à nouvel ordre, le quartier-général de la I^{re} Division sera Echallens.

Changement de cantonnements.

Conformément à l'ordre de division n° 4, les troupes de la I^{re} Division changeront de cantonnements dans la journée du 16 septembre, et se concentreront pour les manœuvres à simple et à double action.

L'ordre n° 4 a subi quelques modifications rappelées ci-après :

Le bataillon n° 3 arrivera à Orzens et Oppens le 15 au soir.

Le bataillon n° 6 arrivera à Pailly le 15 au soir.

L'état-major de la brigade d'infanterie n° II sera transféré, dès le 14 au matin, à St-Barthélemy.

Le bataillon n° 10 restera à Poliez-le-Grand.

Le bataillon n° 12 ira à St-Barthélemy.

Le bataillon n° 98 est arrivé à Sullens et Boussens le 13.

Le bataillon de carabiniers est arrivé à Mex et Vufflens-la-Ville le 13.

L'escadron n° 2 occupera Oulens et St-Barthélemy le 16. Le 17 septembre il sera cantonné à Penthaz et Bournens.

L'Etat-major du lazareth sera cantonné à Goumœns-la-Ville.

L'ambulance n° 2 sera cantonnée à Penthaz; l'ambulance n° 4 à Echallens, l'ambulance n° 5 à Goumœns-la-Ville.

Les troupes d'infanterie qui changent de cantonnements le 16 prendront le repas du matin à 6 heures 30 et rendront les locaux qu'elles occupaient. Ces locaux devront être dans un état parfait de propreté. Le commandant de chaque bataillon devra se faire donner, par le syndic de